

Durée du parcours

2 mois (8 semaines) à temps partiel (0,5 à 1 jour / semaine).

Ces 2 mois d'accompagnement sont complétés par un suivi post-prestation de 3 mois.

Public

Demandeurs d'emploi

Tarifs

Action financée par Pôle Emploi

Pré-requis

Avoir un projet professionnel validé ou en cours de validation

Etre prêt à s'investir sur la durée de la prestation

Méthodes pédagogiques

- Coaching individuel
- Ateliers collectifs

L'ensemble des composantes de la prestation, y compris l'entretien collectif d'adhésion, peut se réaliser en présentiel ou distanciel.

Les plus

Outils et contenus innovants
Outils numériques
Espace coworking

Lieu

121 Rue André Malraux
30100 Alès



*Accessibilité au public
en situation de*



Formation à distance

La prestation Accélèr'Emploi a pour objectif le retour rapide à l'emploi grâce :

- au renforcement de la maîtrise des outils et techniques de recherche d'emploi
- à la mise sous tension des démarches favorisée par la dynamique de groupe
- à un accompagnement et un soutien individuel intensif

Programme

1 - Le suivi individuel

Des contacts individuels jalonnent la prestation

- 2 entretiens obligatoires : l'entretien diagnostic et l'entretien de bilan
- Le bilan intermédiaire est réalisé dans le cadre du sixième atelier incontournable
- Des contacts individuels à la demande et un suivi individuel hebdomadaire pendant le 2ème mois

2 - Les séances collectives

Des ateliers incontournables

- Obligatoires
- 3 heures chacun sur les 4 premières semaines

Des ateliers optionnels

- Jusqu'à 4 ateliers choisis avec le consultant référent en fonction des besoins
- 3 heures chacun sur les 4 dernières semaines

3 - Les événements entreprise

- Durant la prestation, le demandeur d'emploi est invité aux événements entreprise (au moins un pendant la prestation) pendant la phase de suivi post-prestation.

Modalités et délai d'accès à la prestation

Deux modalités sont possibles pour s'inscrire à l'entretien collectif d'adhésion :

- le demandeur d'emploi s'auto-inscrit via son espace personnel pôle emploi
- le conseiller propose la prestation suite à un contact (individuel ou collectif) avec le demandeur d'emploi.

Modalités de validation

- Bilan individuel de prestation